

BAREME DES HONORAIRES

Montants TTC (T.V.A à 20%) - Tarifs applicables à compter au 10 décembre 2018

IMMOBILIER RESIDENTIEL

TRANSACTION

Les transactions de biens immobiliers concernées par ce barème sont les maisons, appartements, terrains, boxes et parkings

Les honoraires sont à la charge :

- de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de recherche
- du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente *

La base de calcul des honoraires est le **Prix de Vente** (prix payé par l'acquéreur chez le notaire, hors frais de notaire)

Les honoraires sont **cumulatifs** par tranche :

- Forfait de 3 000 € pour la part inférieure à 30 000 €
- 10 % pour la part comprise entre 30 001 € et 50 000 €
- 5,5 % pour la part comprise entre 50 001 € et 150 000 €
- 4,5 % pour la part comprise entre 150 001 € et 250 000 €
- 4,0 % pour la part comprise entre 250 001 € et 350 000 €
- 3,5 % pour la part supérieure à 350 001 €

* : sauf convention contraire au mandat dans des cas spécifiques et particuliers (successions ...)

LOCATION

Prestations	Zones	Honoraires à la charge du locataire	Honoraires à la charge du bailleur
Visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	Très tendues	12 € / m2	12 € / m2
	Tendues	10 € / m2	10 € / m2
Réalisation de l'état des lieux	Toutes zones	3 € / m2	3 € / m2
Entremise et négociation	Toutes zones	-	Complément pour atteindre 1 mois de loyer hors charges
Frais d'établissement d'inventaire (sur demande)	Toutes zones	-	150 €

GESTION

Prestations	Honoraires à la charge du Bailleur
Gestion	8,40% (7,00% H.T.)
Assurance loyers impayés / Détériorations immobilières / Protection juridique	2,22% (1,85% H.T.)
Estimation location	60,00 € (50,00 € H.T.)
Avenant ou renouvellement de bail de location (à la charge du demandeur)	60,00 € (50,00 € H.T.)
Vacation (réception, suivi des travaux, expertises)	40,00 € (33,33 € H.T.)

NB : Les prestations en % sont calculées sur le loyer mensuel quittancé (charges comprises)

IMMOBILIER ENTREPRISES & COMMERCES

VENTE

Les honoraires sont calculés sur le **prix de vente T.T.C.**

Les honoraires sont à la charge du **vendeur**

Calcul des honoraires :

- 9 600 € (8 000 € H.T.) pour les prix inférieurs à 100 000 €
- 9,6% (8,0% H.T.) pour les prix entre 100 001 € et 200 000 €
- 8,4% (7,0% H.T.) pour les prix entre 200 001 € et 350 000 €
- 7,2% (6,0% H.T.) pour les prix entre 350 001 € et 500 000 €
- 6,0% (5,0% H.T.) pour les prix supérieurs à 500 001 €

LOCATION

Les honoraires sont calculés sur le **loyer annuel Hors Taxes, Hors Charges**

Les honoraires sont à la charge du **locataire**

Calcul des honoraires :

- 36,0% (30,0% H.T.) du loyer annuel H.T. et H.C.
- Minimum 3 600 € (3 000 € H.T.)

CESSION

Les honoraires sont à **partager** entre le cédant et le cessionnaire

Calcul des honoraires :

- 12,0 % (10,0 % H.T.) du montant T.T.C. de la cession à partager entre le cédant et le cessionnaire
- 12,0 % (10,0 % H.T.) du loyer annuel Hors Taxes Hors Charges à la charge du cessionnaire
- Minimum 9 000 € (7 500 € H.T.)